

# Palinodies

*Une étude en textique*, annoncerait-on aussi bien à l'entame de ces pages. En effet l'analyse qu'elles accueillent doit son cadre théorique à la discipline de ce nom élaborée par Jean Ricardou au fil des ans depuis un premier séminaire à Cerisy-la-Salle en 1989, intitulé « La textique : objets, méthodes, concepts ».

Les concepts ici mobilisés se trouvent exposés dans l'œuvre théorique de référence sous le titre général d'*Intelligibilité structurale de l'écrit* : ce sont, en leur état actuel, onze fascicules accessibles au motif d'une participation au séminaire annuel de textique au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle<sup>1</sup>.

Parmi les méthodes, et s'agissant de conduire les analyses, la présente s'efforcera de respecter le protocole des écrits multi-zonés, lequel recommande de distinguer, les alternant, les observations rédigées dans le langage technique de la discipline et les développements en langue ordinaire. L'avantage est de livrer des écrits ouverts à des parcours qui combinent le style cursif pour un lecteur ne souhaitant que recueillir les résultats de l'analyse et le style technique pour tel autre qui s'intéresse au jeu des concepts mis en œuvre. En l'occurrence, le dispositif enchaînera les analyses par groupes de trois développements : un premier, en pleine page, réservé à la présentation des fondamentaux de la théorie que requiert la séquence annoncée; un deuxième, signalé par un retrait, qui les exploite en style commun ; un troisième, dans un encadré et sous le nom de technoscrit, qui livre le détail de l'examen technique.

Quel objet ? Prenons le soin de le découvrir.

## 1. Effectuation

Sous l'angle des **accomplissements**, la textique ne connaît que deux situations: dans l'une, telle structure est dite **correcte** ; dans l'autre, elle est dite **incorrecte**. Dans l'une, la formule appropriée comporte le préfixe **ortho**. Dans l'autre, elle comporte le préfixe **anortho**. Ces valeurs correspondent, non point trop, de façon idéologique, par exemple, à une certaine évaluation **esthétique**, mais plutôt, de façon technique, à une précise évaluation **structurale**.

Sous l'angle des **catégories structurales**, la textique ne connaît que deux situations : dans l'une, telle structure est censée **non représentative** ; dans l'autre, elle est dite **représentative**. Dans l'une, les agencements observés sont de telle facture qu'ils évoquent de pures **traces**, nommées **schèmes**. Dans l'autre, ils ont pour vertu de faire apparaître à l'esprit de l'observateur au moins une idée différente de celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes, auxquelles elle vient s'ajouter.

Supposons que ces **schèmes** soient de l'espèce des lettres, autrement dit, en langage technique, qu'ils soient des **grammes**, alors on comprendra qu'une structure représentative correcte en mode grammique se nomme en textique une **ortho(grammo)scripture**. L'utilité d'une appellation ainsi composée est de faire apparaître clairement les particularités susceptibles d'associer l'objet qualifié à un éventail de variantes structurales, par exemple d'**effectuation** (autre que correcte), de **mode** (autre que grammique) ou de **régime** (autre que basal).

Ajoutons que l'examen d'une structure implique un cadre, et le seul, dans lequel tout jugement prononcé à son endroit est recevable. La textique nomme **circonscrit** un tel secteur et **circonscription** l'opération qui l'obtient. Elle nomme **reconscription**, **majorante** ou **minorante**, le geste d'augmenter ou de rétrécir un **circonscrit de base**. L'avantage de la procédure n'est pas que de garantir la précision de l'examen mais d'observer les éventuelles modifications de statut d'un circonscrit à l'autre. La textique nomme **palinodie** le basculement structural que peut subir, entre deux circonscrits, tel segment de l'écrit.

---

<sup>1</sup> Nos citations réfèrent au premier de ces fascicules, intitulé « Unification fondamentale », Evolution 2008 (UF, en abrégé, suivi du numéro de rubrique).

Découvrons à titre d'exemple (1)

qui peut le plus, peut le mo

le présent énoncé ; découvrons-le tel qu'entouré d'un cadre propre à focaliser l'attention sur lui.

Cette suite de vocables comporte en l'état une difficulté sur laquelle l'esprit ne peut que s'arrêter, s'interrogeant devant l'association, « mo », des lettres terminales. Non qu'il soit empêché de rien saisir : il a commencé par entendre qu'on lui parle d'une capacité et de sa mesure. Mais il lui manque de pouvoir associer le groupe « mo » à quelque autre terme de la langue. Non qu'il soit empêché de rien deviner : la structure évoque assez un proverbe connu pour qu'il se risque à rétablir sa fin. Mais il lui manque de pouvoir se distraire du rapport immédiat que les sons entretiennent, comme l'appelant, avec le vocable « mot » et d'en saisir la raison.

Ainsi la compréhension se trouve-t-elle **engagée**, puis elle se trouve **entravée**. Cette formulation est **incorrecte**.

Découvrons maintenant à titre d'exemple (2)

qui peut le plus, peut le moins

le présent énoncé ; découvrons-le tel qu'entouré d'un cadre propre à focaliser l'attention sur lui. Comparé au précédent, le secteur offert à la lecture, on le voit, a été élargi.

Cette suite de vocables entraîne l'esprit vers bien d'autres idées que de leur qualité de traces écrites, isolées ou enchaînées. Il ne compte pas les lettres ; il ne compte pas les mots. Même, il s'en détourne pour ne retenir qu'une vérité argumentée en logique et comme une évidence. Cette formulation est **correcte**.

Le précédent examen gagne en rigueur d'être formulé dans le vocabulaire technique de la discipline, référence faite aux volumes d'**Intelligibilité structurale de l'écrit** (*ISE*, en abrégé) par Jean Ricardou, dont le premier, intitulé **Unification fondamentale** (*UF*, en abrégé).

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent l'opération de **représentation**, d'**orthoreprésentation** quand elle correctement accomplie.

La rubrique 8.5. d'UF en fournit la définition suivante :

« **Orthoreprésentation** : L'on appellera orthoreprésentation l'**opération** par laquelle des **schèmes** permettent **correctement** que s'ajoutent, pour un récepteur envisagé, au moins une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. »

laquelle, on le constate, réclame aussitôt que l'on détermine ce que la textique entend par **schèmes**.

On dira au minimum, d'abord, que les schèmes sont des **zones différenciées** dans un **champ**. Ils résultent « de l'opération universelle par laquelle (...) un effet différentiel impliquant un champ fait advenir toujours, sur sa totalité, au moins deux schèmes. » (UF-6.10)

On dira au minimum, ensuite, que les schèmes comme tels participent de la catégorie des structures censées **non représentatives**, à savoir des structures qui ne suscitent en principe dans l'esprit de qui les observe d'autres idées que celles de pures traces.

On dira au minimum, enfin, que les schèmes ne participent pas moins de la catégorie des structures **représentatives**, à savoir des structures qui suscitent dans l'esprit de qui les observe d'autres idées que celles de pures traces, auxquelles elles s'ajoutent. Seulement, ils se différencient alors selon trois **modes**.

Soit le mode des **grammes** : « L'on appellera grammes les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce que, diversement **liables**, par le **relais d'une spéciale association reçue, aux sons d'au moins une langue**, selon certaines suites déterminées, ils contribuent à permettre que s'ajoute, pour un récepteur envisagé, au moins une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.5)

Soit le mode des **icônes** : « L'on appellera icônes les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce que, **sans devoir être liés aux sons d'une langue**, ils comportent, pour un récepteur envisagé, au moins un **caractère déterminant de tel objet ou type d'objet distinct, concret ou abstrait, réel ou fictif, vu sous un certain angle**, dit objet concerné, et dont l'idée, ainsi, s'ajoute à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.11)

Soit le mode des **symboles** : « L'on appellera symboles les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce qu'ils rendent possible que s'ajoute, pour un récepteur envisagé, directement ou indirectement, **par le relais au moins d'une spéciale association, reçue ou convenue**, au moins une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.17)

\*

Les précisions que l'on vient de lire visaient les **éléments** engagés dans l'opération représentative. Les précisions qui suivent viseront le **mécanisme** de la représentation lui-même.

Nous n'envisagerons en l'occurrence que son accomplissement en **mode grammique**.

L'opération qui est à l'œuvre est celle d'un **échange** : « L'on appellera **échange orthoreprésentatif** l'échange identificatoire correct, virtuel ou effectif, **entre deux schèmes** ou groupes de schèmes, impliquant, entre eux, une **équivalence idéale**, et attestant une idée, autre que celles d'eux-mêmes, capable de convenir à tel objet, concret ou abstrait, réel ou fictif, dit objet concerné, ce qui précipite, sur tels schèmes ou groupes de schèmes échangés, le même effet orthoreprésentatif. » (UF-8.10)

Un exemple ?

On le trouve en isolant au début de la séquence « qui peut le plus, peut le moins » la **suite grammique** « qui » telle que disposée dans la langue: en l'état, elle autorise son **échange** avec quelque autre, notamment la suite grammique « quiconque », sous l'autorité d'une **équivalence idéale**. Les deux schèmes ont en partage l'idée d'un protagoniste indéterminé. Ils se valent en ce sens et concourent au même effet représentatif.

La structure obtenue se nomme en textique une **orthoscripture**, soit : « toute structure suffisante pour concourir, chez un récepteur envisagé, à un effet orthoreprésentatif. » (UF-8.14). **Une ortho(grammar)scripture**, précisons-le, car nous sommes en mode grammique.

Cette structure se laisse analyser selon deux **composants** essentiels : un composant **idéel**, nommé **ortho(idéo)scriptème** (UF-8.16) et un composant **matériel**, nommé **ortho(matério)scriptème** (UF-8.17), lesquels se décomposent à leur tour en **ortho(idéo)scriptémèmes** et en **ortho(matério)scriptémèmes**.

\*

Le résultat s'accompagne d'un effet d'estompe infligé à la composante matérielle de la structure. La textique nomme **effet d'atténuation** le tendanciel effacement que subissent en mode représentatif les orthoscriptèmes, notamment les ortho(matério)scriptèmes, engagés dans le processus représentatif.

Un exemple ?

On le trouve en observant que la manifeste disparité des suites grammiques « qui » et « quiconque » sous le rapport notamment du nombre de leurs éléments s'estompe devant la parenté des contenus idéels (*une personne* et *quelconque*) que l'échange orthoreprésentatif a précipités sur chacune d'elles, les assignant au titre d'ortho(idéo)scriptèmes partagés.

\*

Les précisions que l'on vient de lire visaient l'accomplissement **correct** de l'opération représentative, soit l'orthoreprésentation. Les précisions qui suivent viseront son accomplissement incorrect, soit le mécanisme de l'**anorthoreprésentation**.

Nous ne quittons pas le mode grammique.

La textique nomme **anorthoreprésentation** « l'opération qui survient quand une opération d'orthoreprésentation **amorcée** se trouve **entravée**. » (UF-17.5). L'échange orthoreprésentatif se trouve bien engagé, mais il demeure inabouti.

Un exemple ?

On le trouve en isolant au terme de la présente phrase « Qui peut le plus, peut le mo. » la suite grammique « mo » telle que disposée; en l'état, elle n'autorise son échange avec nulle autre que la langue

atteste et qui soit porteuse d'une équivalence idéelle. Le mécanisme orthoreprésentatif est bien engagé sur la plus grande part de la structure sélectionnée, mais il échoue à son terme.

La structure obtenue se nomme en textique une **anorthoscripture**, soit : « toute structure entière apparemment suffisante pour concourir à un effet orthoreprésentatif, mais affligée d'un défaut sous cet angle. » (UF-8.14). Une **anortho(grammar)scripture**, précisons-le car nous sommes en mode grammique.

Cette structure se laisse analyser selon deux **composants** essentiels : un composant **idéel**, nommé **anortho(idéo)scriptème** (UF-17.16) et un composant **matériel**, nommé **anortho(matério)scriptème** (UF-17), lesquels se décomposent à leur tour en **anortho(idéo)scriptémèmes** et en **anortho(matério)scriptémèmes**.

\*

Les diagnostics en textique s'entendent dans un cadre d'examen formellement délimité obtenu par l'opération qu'elle nomme **circonscription** : « l'on appellera circonscription l'acte qui détermine dans quelque chose, de l'écrit en l'espèce, tel secteur, quelconque ou non, sur lequel, et **hors le reste**, s'accomplira l'analyse. » (UF-26.2)

Son résultat se nomme un **circonscriit**, soit: « tout fragment de l'écrit, quelconque ou non, obtenu par l'acte de circonscription et formant l'objet de l'analyse. » (UF-26.3)

La textique nomme **reconscription** « toute nouvelle circonscription opérée sur la base d'un circonscriit déjà obtenu. » (UF-36.4) et distingue entre une reconscription **majorante** (« toute reconscription dont le reconscriit augmente le circonscriit de base » (UF-26.6)) et reconscription **minorante** (« toute reconscription dont le reconscriit diminue le circonscriit de base » (UF-26.8)).

Un exemple ?

On le trouve dans l'acte par lequel nous avons d'abord choisi une suite grammique « Qui peut le plus, peut le moins » puis isolé, au sein de ce **circonscriit**, par une **reconscription minorante**, le segment « qui » et l'avons analysé comme une ortho(grammar)scripture.

On le trouve non moins dans l'acte par lequel, sur la base de l'anortho(grammar)scripture « qui peut le plus peut le moins », nous obtenons par une **reconscription majorante**, le suivant reconscriit « qui peut le plus peut le moins », et l'analysons cette fois comme une ortho(grammar)scripture.

\*

La textique nomme **palinodie** « pour une caractéristique analysée dans un registre, son éventuel **basculement**, au fil d'un examen, ou bien dans un autre registre, ou bien dans le même. » (UF-25.2). Elle distingue entre une **hétéropalinodie** (« la palinodie dite **absolue** dont le résultat implique un autre registre » (UF-25.3)) et une **autopalinodie** (« la palinodie dite **relative** dont le résultat, quel soit-il, implique seulement le même registre » (UF-25.4)).

La textique nomme **palinode** « tout segment de l'écrit sitôt qu'il subit une palinodie. » (UF-25.14)

Un exemple ?

On le trouve dans la conséquence qu'entraîne sur le **palinode** « Qui peut le plus, peut le moins » son élargissement dans le reconscriit majorant « Qui peut le plus, peut le moins », avec, à son terme, un basculement structural : d'incorrecte, la structure est devenue correcte.

La textique enregistre le mécanisme comme une **palinodie d'effectuation**.

(Technoscrit 1)

## 2. Grades

Sous l'angle des **grades structuraux**, autrement dit des niveaux de déploiement d'une structure, la textique ne connaît que quatre situations : en premier, la **psilostructure**, ou structure de **base**, exempte « d'un surcroît qui la majore ou d'un déficit qui la minore » (UF-5.30), puis l'**hyperstructure**, ou structure « issue d'un surcroît » (UF-5.31) et l'**hypostructure**, ou « structure issue d'un déficit » (UF-5.32), enfin l'**hyper(hypo)structure** qui est une hyperstructure elle-même « grevée d'un déficit avec lequel se produit l'atténuation d'une amplification » (UF-5.33).

Intéressons-nous à comprendre le fonctionnement d'une **ortho(hyper(grammo))scripture**.

Elle est, nous le savons, une structure **représentative correcte** (une **orthoscripture**). Elle est affectée, nous le savons, d'un **surcroît** qui la majore dans son régime (une **ortho(hyper)scripture**). Et elle opère sur le mode des **grammes**.

Or l'action d'un **surcroît** nous porte à envisager d'abord le **mécanisme de base** correspondant : il entraîne la compréhension d'une séquence grammique en associant à chaque vocable, isolément aussi bien que pris dans l'ensemble, d'autres idées qu'attachées à la pure trace qui le constitue. Le mécanisme à l'œuvre est celui d'un **échange** : tel segment grammique rencontre tel autre qui est son égal sous l'autorité d'une idée commune ; tel segment grammique admet que tel autre se substitue à lui au titre de son équivalent idéal.

La réussite de cet échange identificatoire ou **échange orthoreprésentatif** (UF-8.10) n'est toutefois pas sans conséquence sur les objets qu'il mobilise. En effet le mécanisme, qu'il soit accompli ou qu'il demeure virtuel, tend à détourner l'attention de la trace même que le regard rencontre et dont le rôle dans l'émergence de la signification apparaît comme subalterne, comme secondaire. La textique nomme **atténuation** cette manière d'effacement. Elle nomme **atténuation en mode représentatif** « le tendanciel effacement qu'en son ordinaire procès la représentation inflige aux « moyens », matériels notamment, qu'elle requiert » (UF-8.35).

Une **ortho(hyper(grammo))scripture** affiche, avons-nous dit, l'action d'un **surcroît**. Voyons à présent que le supplément structural en cause affecte l'organique discrétion imposée aux traces, en l'occurrence aux grammes, en raison de l'effet d'atténuation, on vient de le signaler, qu'elles subissent en mode représentatif. Pour le coup, ces traces, loin d'être estompées comme à l'ordinaire, reçoivent un lustre spécial ; elles montrent à tout le moins des particularités qui les font remarquer, non pour elles-mêmes, mais au service de la leçon représentative qu'elles concourent à établir. La textique nomme **transparition** « l'opération d'insistance de ce qui est soumis à un tendanciel effacement dans une situation déterminée » (UF-8.41). Il y a transparence en modes représentatifs, dit-elle, « chaque fois que, s'efforçant d'opérer l'échange orthoreprésentatif, on provoque l'effet orthoreprésentatif et que, malgré l'effet atténuatif en modes représentatifs conjoint (...), divers éléments de l'écrit insistent. » (UF-8.46) Rapportée au cas d'une ortho(hyper(grammo))scripture, il s'agit d'une **promotion**, assurément, car les grammes mis en jeu retiennent l'attention sur des agencements particuliers, mais il s'agit, notons-le, d'une **promotion asservie**, car ces dispositifs demeurent **régis par la structure représentative** établie : ils ne brillent en somme que pour elle.

Revenons à l'énoncé de notre exemple (2)

Chacun des vocables qui constituent cet adage et lui-même tout entier se trouvent pris dans un jeu de **substitutions** qui en assurent la signification. Le très bref « qui » à l'initiale admet un échange avec le plus long « quiconque » selon que dans la langue, l'on se fait l'idée d'une personne de qualité indéterminée. La forme « peut » admet une équivalence idéale avec cette autre : « est capable » selon que dans la langue l'on se fait l'idée d'une aptitude. Ainsi de suite.

En conséquence, l'esprit tend à ne pas enregistrer les aspects des mots qui appartiennent à leur constitution matérielle comme simples traces. Il lui importe peu que les termes « qui » et « quiconque » diffèrent notamment en longueur si la possible substitution de l'un à l'autre garantit qu'ils donnent indifféremment accès à une **signification stable**.

Or il se trouve que certaines configurations affichent des particularités qui retiennent l'attention. Telle cette phrase, « Qui peut le plus, peut le moins », ainsi faite que **sous l'angle syntaxique**, les vocables la composant se distribuent en deux ensembles si brefs, si proches qu'on les ressent davantage comme **inégaux** : le plus ample (« qui peut le plus » : quatre mots) pour la relative en fonction de sujet et le moins fourni (« peut le moins » : trois mots) pour le groupe verbal. Le premier, il est vrai, exprime le plus haut degré de la capacité évoquée. Le second, il est vrai, exprime un degré moindre. Le nombre des vocables dévolus à chaque groupe vient donc en **soutien** exact de la signification qui s'y trouve formulée.

Le mécanisme serait-il plus élaboré ? Un examen attentif montre que tel rapport **entre deux idées**, la pensée d'un maximum et la pensée d'un minimum, trouve ici une large variété d'**appuis matériels**.

Que l'on focalise (Qui.peut.le.plus. / peut.le.moins.) sur l'aspect **lexical** de l'agencement syntaxique, et l'on constate que cette relation entre deux grandeurs trouve le moyen de s'illustrer dans le nombre respectif (4/3) des vocables qu'articulent les fonctions syntaxiques à l'œuvre.

Que l'on focalise (*kipøleplys*↑ / *pølemwě*↓) sur l'aspect **mélodique** de la période, et l'on constate que le flux ascendant de la protase culmine sur le vocable dévolu au degré le plus haut et que le degré le plus bas coïncide avec la chute de l'intonation au terme de l'apodose.

Que l'on focalise (*ki.pø.le.plys.* / *pø.le.mwě.*) sur l'aspect des **syllabes**, et l'on constate que le même rapport des nombres (4/3) redouble la relation entre les grandeurs comparées.

Que l'on focalise (*p.l.y.s.* / *m.w.ě*) sur la composition **phonématique** respective des vocables qui commandent le mimétisme, et l'on constate que le même rapport des nombres (4/3) redouble la relation entre les grandeurs comparées.

Enfin que l'on focalise (*pø le plys* / *pø le mwě*) sur les relations de **formes** et de **places** qui caractérisent la structure phonétique des segments verbaux voisins, et l'on constate qu'une identité phonétique (deux fois la même bilabiale) à des places identiques (deux fois la première) renforce le pouvoir d'évocation du premier terme tandis que le second n'affiche qu'une structure amoindrie : elle associe deux bilabiales, mais d'espèces différentes.

Ce sont autant de relations qui donnent à l'énoncé son **lustre expressif**.

L'analyse montre qu'il tient son **expressivité** d'un décalage entre l'extrême pauvreté des idées qu'il affirme (rien qu'un truisme, en somme) et l'extrême richesse des moyens matériels requis à leur service (sur pas moins de cinq aspects, avons-nous vu). **Mais ce luxe a un prix**. En effet l'excellence impose le devoir d'être soutenue sans faille, en particulier dans une situation où le regard est devenu plus instruit, son acuité plus fine. Or, si l'on s'arrête devant cette structure, on ne peut manquer de relever le paradoxe que dans un **écrit**, seules les sonorités associées font l'objet d'un réglage expressif, les mots en leur corps même, sauf dans leur distribution syntaxique, mais elle n'est pas spécifique de leur composition graphique, échappant, il semble, à toute manœuvre spéciale. Par surcroît, le détail qui attire le lecteur sous cet angle n'est pas d'une qualité mais d'une **imperfection** : en nombre de signes alphabétiques, le vocable « moins » est mieux fourni avec 5 lettres que son opposé « plus », lequel n'en compte que quatre.

On serait tenté, n'est-ce pas, d'y remédier.

Le précédent examen gagne en rigueur d'être formulé dans le vocabulaire technique de la discipline, référence faite aux volumes d'**Intelligibilité structurale de l'écrit** (*IES*, en abrégé) par Jean Ricardou, dont le premier, intitulé **Unification fondamentale** (*UF*, en abrégé).

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent la **relation graduative** entre une **psilostructure** (à savoir, rappelons-le : « toute structure exempte d'un surcroît qui la majore ou d'un déficit qui la minore » (UF-5.30)) et une **hyperstructure** (à savoir, rappelons-le : « toute structure issue d'un surcroît avec lequel se produit une amplification dans le régime concerné » (UF-5.31)). Elles visent leur fonctionnement respectif en mode **représentatif** et d'effectuation **correcte**. En d'autres termes, elles visent la relation graduative entre une **orthoscripture** et une **ortho(hyper)scripture**, entre une **ortho(grammo)scripture** et une **ortho(hyper(grammo))scripture**, car nous sommes en mode grammique.

\*

Nous connaissons le détail de la première. Elle se compose d'un couple d'éléments, **idéal**, l'un, **matériel**, l'autre, que leur engagement dans l'échange représentatif hiérarchise. L'élément idéal forme l'**ortho(idéo)scriptème** et il se décompose en **ortho(idéo)scriptémèmes**. L'élément matériel forme l'**ortho(matério)scriptème** et il se décompose en **ortho(matério)scriptémèmes**.

Nous découvrons à présent le détail de ces derniers. Tout ortho(matério)scriptémème résulte d'une **articulation d'aspects**. La textique nomme ces aspects des **paramètres**. Elle nomme **concrétion** l'articulation qui les agrège dans le corps d'un solide. Ainsi, et pour ne considérer que les grammes, et sans viser une liste exhaustive, un schème de cette espèce est-il susceptible d'être observé sous deux angles principaux, celui de son **apparence** (la textique parle de son **phanisme**) et celui de sa **situation** (la textique parle de son **chorisme**), puis encore, s'agissant de l'apparence ou phanisme, sous l'angle de son **bordement** (la textique parle de son **morphisme**), de sa **taille** (la textique parle de son

**mégéthisme**), de son **aire** (la textique parle de son **épiolisme**), de sa **luminosité** (la textique parle de son **photisme**), de sa **couleur** (la textique parle de son **chromisme**) et s'agissant de sa situation ou chorisme, sous l'angle de sa **position** (la textique parle de son **thétisme**), de son **inclinaison** (la textique parle de son **clinisme**).

Un exemple ?

On le trouve en opérant une **reconscription minorante** sur les trois premiers éléments de la suite grammique que gère l'ortho(grammo)scripture « Qui peut le plus, peut le moins ». Tel qu'isolé

Qui

sur cette page par le schémosymbole d'un cadre qui lui réserve toute l'attention, hors le reste, le segment n'offre au regard que les schèmes qu'il contient, soit, blancs et noirs, **six schèmes** qui comparassent (l'opération les concerne conjointement) par différenciation dans le champ (l'espace intérieur du cadre) qu'ainsi ils constituent.

Ce sont quatre schèmes noirs, formant des grammes, que distingue notamment, sous l'angle de leur apparence ou phanisme, leur **morphisme** (autrement dit la nature de leur bordement) : « Q » est un **bifermé** au sens qu'il comporte deux bords au contact des deux schèmes blancs, le blanc intérieur et le blanc périphérique; « U » est un **monofermé** au sens qu'il ne comporte qu'un seul bord au contact du schème blanc périphérique. « Q » et « U » sont des **monoschèmes** ; « i » est un **dischème** composé d'un schème oblong et d'une pastille, tous deux des monofermés. On aura compris que le schème blanc intérieur est un monofermé et que le schème blanc périphérique est un plurifermé, à cinq bords.

Ce sont quatre schèmes noirs, ce sont des grammes, que distingue notamment, sous l'angle de leur situation ou chorisme, leur **thétisme** (autrement dit leur emplacement) : tels qu'orientés dans l'alignement imposé par leur espace de référence (la textique nomme lemmisquèmes les bandes à l'intérieur desquelles s'inscrivent les grammes), les grammes « Q » et « i » occupent les positions polaires, le gramme « u » occupe la position centrale.

\*

L'examen de ces minuties est très incomplet. Et nous le laisserons en l'état. Car ici l'important est de se souvenir que le mécanisme de l'échange représentatif **hiérarchise** le concretum des paramètres au seul profit de la leçon idéale qui en résulte. La textique nomme représentance, **orthoreprésentance** quand elle est sans défaut : « dans l'orthoreprésentation, l'apparent **rapport orienté** soumettant les divers **aspects matériels des schèmes** en cause aux **idées** dont l'échange représentatif les affecte » (UF-8.11). L'orientation imposée fixe en quelque sorte la base matérielle des représentés et tout à la fois l'accommode, indifférenciant ses aspects dans le rôle exclusif et subalterne, il semble, de fournir les termes de l'échange.

Un exemple ?

On le trouve dans la description, même si incomplète, de la précédente suite grammique « Qui ». La représentance a si bien solidarisé ces trois grammes et si bien neutralisé leurs aspects respectifs que le regard ne retient aucune particularité structurale, ni la parenté, à l'enseigne du double, entre le gramme bifermé initial et le gramme dischémique terminal, ni la qualité d'hapax que revêt doublement le « u » central, dans le chef de sa forme (le seul monofermé monoschématique du groupe) et de la position (par elle-même unique) qui est la sienne.

\*

Or cette situation n'est pas la seule que ménage le régime de la représentation, laquelle réserve à des fins de **soulignement expressif** les structures que la textique nomme, supposons-les correctement établies, des **ortho(hyper)scriptures** responsables d'un effet d'**ortho(hyper)représentation** : « l'on appellera ortho(hyper)représentation l'opération par laquelle un écrit assure **une promotion** de l'ortho(baso)représentation. » (UF-9.5). L'orientation du complexe concretif demeure commandée par les paramètres idéels, mais selon, cette fois, ce que la textique nomme l'**ortho(hyper)représentance**, autrement dit « dans l'ortho(hyper)représentation, l'apparent rapport orienté **induisant certains aspects matériels** des schèmes en cause **à illustrer les idées** dont l'échange orthoreprésentatif les affecte. » (UF-9.8).

Cette **promotion contrôlée** est accomplie par la mise en place de rapports spéciaux entre des éléments eux-mêmes particuliers. La textique nomme **dialampologismes** ces relations notables. Elles sont susceptibles d'accomplir la **transpartition** des éléments de l'écrit que le mécanisme orthoreprésentatif, nous le savons, atténue. Et ces relations surstructurantes sont transparentes dès lors qu'elles agissent par couple, nommé **couple transparent** : celui d'une notable relation d'apparence (un **dialampophanisme**) et celui d'une notable relation d'emplacement (un **dialampochorisme**).

Un exemple ?

On le trouve en opérant une nouvelle retranscription, **retranscription minorante**, au sein de l'ortho(grammo)écriture « Qui peut le plus, peut le moins », isolant cette fois

peut le plus, peut le moins

les éléments qu'associe en deux groupes de trois, l'idée d'une comparaison de compétences, l'identité des premiers termes soutenant une certaine commensurabilité et la différence sur le troisième indiquant le lieu de l'évaluation et son degré.

Or ces rapports trouvent un soutien dans la différence que les deux segments affichent au regard de leurs propriétés structurales.

En effet le trio des ortho(matério)scriptèmes du premier groupe se trouve **affermi** par la répétition du même gramme « p » à une identique première place d'éléments eux-mêmes rigoureusement opposés, autrement dit par l'union toute transparente d'un **dialampo(iso(morpho(grammo)))phanisme** (une notable relation d'identité sur le paramètre morphique des grammes) et d'un **dialampo(iso(théto(grammo)))chorisme** lui-même en **antichorisme** (une notable double relation emboîtée sur le paramètre chorique de deux ortho(matério)scriptèmes sis à une identique première place aux extrémités de l'ensemble grammique auquel ils appartiennent).

En effet le trio des ortho(matério)scriptèmes du second groupe se trouve **affaibli** par une structure sensiblement moins ferme : la relation de places entre les grammes initiaux au début des ortho(matério)scriptèmes opposés est bien redoublée par une certaine parenté, sur le paramètre phonique associé aux grammes, entre le caractère de bilabiales des deux consonnes (« p » et « m ») mais d'une part, cette relation se manifeste sur une strate paramétrique différente et d'autre part, elle n'offre au lieu d'une forte identité spécifique qu'une plus lointaine appartenance générique.

Et donc, la comparaison entre ces deux structures fournit une **assise expressive**, précisément **ortho(hyper)représentative**, au rapport de *plus* à *moins* visé par les deux ortho(idéo)écritures.

\*

Les précédentes observations visaient le mécanisme de l'ortho(hyper)représentation **dans son principe**. Les observations suivantes visent une **modalité particulière** de l'ortho(hyper)représentation.

La textique nomme **ortho(hyper(mimo))représentation** « l'opération par laquelle un écrit, au service du régime représentatif qui en reçoit une promotion, assure, **par ressemblance**, une amplification qualitative de l'ortho(baso)représentation. » (UF-11.1) Et la textique distingue entre **deux variantes** de cette modalité : d'une part, une ortho(hyper(mimo))représentation **simple** « chaque fois que l'imitation correcte prend pour base **un seul élément représenté** » (UF-11.5), et d'autre part, l'ortho(hyper(mimo))représentation **composée** quand elle « prend pour base **un groupe structuré d'éléments** » (UF-11.7). La première variante, elle l'appelle **ortho(hyper(mimo(haplo)))représentation**. La seconde variante, elle l'appelle **ortho(hyper(mimo(analogo)))représentation**.

Un exemple ?

On le trouve en opérant une nouvelle circonscription, **circonscription majorante**, sur le précédent retranscrit de sorte à obtenir

Qui peut le plus, peut le moins.

l'ortho(grammo)écriture complète que nous connaissons.

L'ajout d'un élément, on le voit, **déséquilibre** d'une autre manière, numérique, disons, le rapport entre les deux orthoécritures dévolues à l'idée d'une comparaison entre les deux capacités. L'inégalité dans le matériel attribué à chacune de ces ortho(idéo)écritures, une inégalité **sur le paramètre lexical**, établit un rapport mimétique composé qui soutient la relation entre elles. L'occurrence illustre donc un cas d'ortho(hyper(mimo(analogo))représentation. La textique nomme **ortho(hyper(mimo(analogo(idéo))))scriptème-base** le composant **idéel** à partir duquel s'établit la relation mimétique. Tels sont ici les deux capacités sous le rapport de leur inégalité. La textique nomme **ortho(hyper(mimo(analogo(matério))))scriptèmes-«moyen»** les composants **matériels** par l'office desquels s'établit la liaison mimétique. Tels sont ici les éléments lexicaux, sous le rapport de leur nombre inégal.

Or cette opération trouve en la circonstance à se reproduire sur place dans l'éventail des paramètres qui stratifient l'ortho(hyper)écriture observée.



On voit ainsi que le paramètre **phonique** associé aux grammaires accueille sur son **hypoparamètre in-tonatif** une même relation mimétique d'inégalité entre la plus grande durée de la séquence en phase ascendante et la moindre durée de la séquence en phase déclinante, la crête mélodique coïncidant, selon une ortho(hyper(mimo(analogo)))scripture intégrée, avec l'ortho(idéo)scriptème « plus ».

On voit ainsi que le paramètre **phonique** associé aux grammaires accueille sur son **hypoparamètre syllabique** une même relation mimétique d'inégalité entre le plus grand nombre (quatre) de syllabes régies par l'ortho(idéo)scriptème initial (*ki.pø.le.plys*) et le moindre nombre (trois) de syllabes régies par l'ortho(idéo)scriptème terminal (*pø.le.mwě.*).

On voit ainsi que le paramètre **phonique** associé aux grammaires accueille sur son **hypoparamètre phonématique** une même relation mimétique d'inégalité entre le plus grand nombre (quatre) de phonèmes (*p.l.y.s*) et le moindre nombre (trois) de phonèmes (*m.w.ě*) respectivement régis par les deux ortho(idéo)scriptèmes qui sanctionnent la mesure.

\*

On voit ainsi, car ces minuties aiguës l'attention, que la structure ortho(hyper(mimo(analogo(phonémato))))représentative dernièrement observée entre « plus » et « moins » manque d'un correspondant sur le paramètre lui-même des grammaires, lesquels, au regard de leur nombre, inversent la notable relation, les cinq grammaires de l'orthoscripture « moins » lui accordant un avantage indu.

(Technoscrit 2)

### 3. Régimes

La textique distingue entre deux **régimes** structuraux : un régime de **base** auquel ressortit toute structure, on la nomme une **basostructure**, conforme sans plus à la logique de son fonctionnement (UF-5.23) et un régime **d'ordre supérieur**, auquel ressortit toute structure, on la nomme une **métastructure**, « pourvue d'un **outrepassement** du régime de base » (UF-5.24).

Si l'on admet de n'envisager ici que les structures de la **catégorie représentative**, on dira que les **basostructures** de cette catégorie sont, à les supposer bien construites, des **orthoscriptures**, nous les connaissons, et que les **métastructures** de cette catégorie sont, à les supposer bien construites, des **orthotextures**, nous allons les découvrir.

L'on gagne à cet effet à ne pas confondre **deux phénomènes** que caractérise la manifestation d'un **surcroît** selon que celui-ci affecte le seul **grade** de la structure maintenue en son régime, ou qu'il la porte à outrepasser son **régime** lui-même. Ces deux phénomènes mobilisent le mécanisme de la **transpartition**.

Le fonctionnement d'une **ortho(hyper)scripture** est celui d'une **basostructure** : elle affiche bien un effet de transpartition de tel(s) parmi les aspects que la représentation en son fonctionnement organique estompe, mais cette manière de surcroît demeure soumise à la promotion des agencements idéels qui sont à la commande du processus.

Le fonctionnement d'une **orthotexture** est celui d'une **métastructure** : elle affiche non moins un effet de transpartition de tel(s) parmi les aspects que la représentation en son fonctionnement organique estompe, mais avec pour conséquence, cette fois, que le dispositif structural bascule en un autre **régime**. La textique nomme **ortho(méta)représentation**, « l'opération par laquelle un écrit porte à tendanciellement transparaître, organiquement, de façon directe ou indirecte, **au-delà de l'ortho(baso)-représentation**, les « moyens », matériels notamment, qu'en son ordinaire procès celle-ci à la fois requiert et, en son conjoint effet atténuatif, estompe. » (UF-12.5). La textique nomme **orthotexture** « toute structure entière qui provoque un effet ortho(méta)représentatif » (UF-12.17).

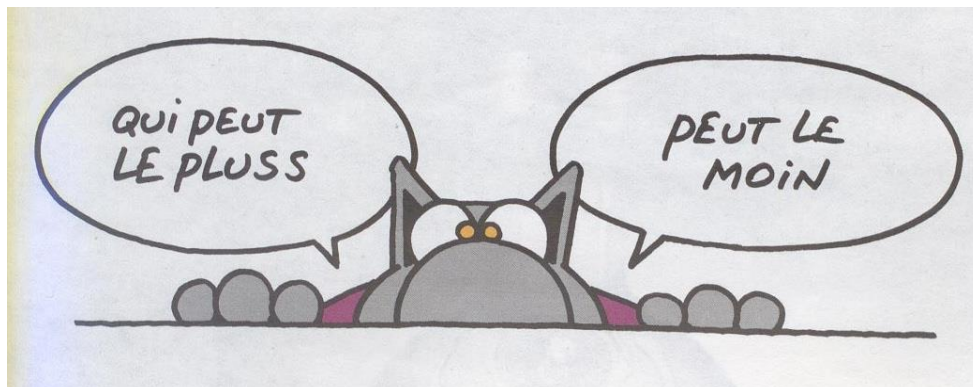
Quelle différence entre les **sur-structurations transpartitives** ?

**En régime représentatif de grade ortho(hyper)scriptural**, le couple transpartitif (constitué, on se souvient, d'une double relation notable de *forme* : un *dialampophanisme* et d'*emplacement* : un *dialampochorisme*) n'accomplit un soulignement qu'en appui d'une **visée idéelle première**.

**En régime métareprésentatif**, le couple transpartitif n'accomplit son office qu'en réponse à des exigences **indépendantes de l'exercice représentatif**, un jeu de **conditions premières** qui commandent l'ensemble du dispositif. La réussite d'une orthotexture se trouve ainsi deux fois conditionnée : à son *fondement*, d'abord, par le préalable d'une **contrainte** que n'impose pas le mécanisme de la repré-

sensation ; *dans son effet*, ensuite, par l'obligation de **s'intégrer** organiquement dans le jeu de la représentation.

Découvrons le document (3)



Nous devons ce dessin à Philippe Geluck qui n'a pas hésité à porter la plume à l'endroit où certain défaut nous est apparu dans la composition du célèbre dicton. Le déséquilibre que nous pointions entre le parfait réglage expressif des aspects sonores de l'expression sur son contenu et son échec au plan graphique trouve sa compensation dans la métamorphose que le dessin fait subir à l'énoncé, le vocable « plus » accueillant la lettre qui donnait au terme « moins » un avantage indu.

Le résultat fait aussitôt penser à ce genre d'énoncés spectaculaires mais simples, comme « Il fait des fêtes d'orthographe », qui, pour mettre en scène l'idée dont leurs mots sont porteurs, accomplissent sur eux-mêmes l'action qu'ils évoquent.

La structure que nous observons est autrement disposée.

D'abord, elle s'appuie par l'un de ses éléments, l'adverbe « plus », sur **un terme spécial**. Il a pour vertu de **superposer** deux significations que distingue précisément la prononciation (« Il en veut plus ») ou non (« Il n'en veut plus ») de la consonne terminale, de sorte que cette expressivité composée fournie par la langue (l'idée d'un surcroît que renforce un supplément sonore ; l'idée d'un manque qu'accompagne un silence) redouble la relation de même genre que nous avons soulignée entre les aspects comparés de « plus » et de « moins » dans leur dimension phonétique.

Ensuite la structure gagne en fermeté du seul fait d'être établie par les œuvres d'un **dessin**, lequel affiche le rôle de la composante graphique dans la perception du jeu. On est en droit d'envisager l'hypothèse que la réussite de plume obtenue par le dessinateur trouve sa raison dans l'intelligence intime de sa pratique et que la riposte du trait s'impose avec éclat comme la manifestation elle-même de son art.

Demeure toutefois que le mécanisme, s'il ne modifie rien de la séquence **prononcée**, agit par le biais d'une claire **dérogation** aux règles de la langue **écrite**. Et l'on devine le soupçon qui verrait dans cette fracassante opération une entrave plutôt qu'un soutien au subtil mécanisme qui la commande.

N'aurions-nous obtenu qu'une structure fracassée ? Il se pourrait.

Une réponse négative à cette interrogation devra en tout cas convaincre sur **deux points** : d'abord mettre à jour un agencement de fermeté égale au dispositif ainsi malmené, ensuite établir qu'il relève d'une économie structurale de rang supérieur en ce qu'elle obéit à quelque contrainte indépendante des manœuvres coutumières de la pensée représentative.

On se souvient des **qualités** expressives de la formule proverbiale. Elles consistent en un faisceau de réglages de sa base matérielle sur l'idée de plus grande valeur, ainsi promue.

On se souvient du **défait** que met en lumière cette éclairante concordance: un déséquilibre dans le nombre des lettres composant le terme « moins », plus nombreuses d'une que les lettres de son correspondant, le terme « plus ».

L'argument en faveur d'une structure forte en l'état est que nous observons un jeu à cibles croisées sur les **deux registres**, sonore et visuel, qui sont constitutifs d'un écrit lié à une langue. La différence est nette avec la relation simple qui soutient l'idée d'infraction par un accomplissement sur place: « Il faisait des fôtes d'orthographe ». Car l'échange qui s'opère entre les dispositifs imbriqués «Qui peut le plus(+s), peut le moins(-s)» s'accompagne d'un double effet de composition et de compensation.

L'effet de **composition** résulte de la manière dont l'opérateur graphique parvient à mimer sur sa propre base le soulignement expressif obtenu dans le domaine sonore. Et la moindre subtilité n'est pas qu'il agit, la déplaçant, sur la lettre expressément dédiée au pluriel.

L'effet de **compensation** résulte du rapport de force entre les profus mécanismes discrets assurant une justesse opératoire et le trop flagrant mince dommage infligé à une signification habillée par l'orthographe. Le sentiment d'une manœuvre concertée l'emporte et entraîne un basculement du point de vue : tous les fonctionnements, et ceux-là mêmes qui assuraient la promotion des idées, imposent désormais le spectacle d'une activité centrée sur les déterminants matériels d'un écrit. Toute la vigueur acquise au service de l'expressivité est ainsi versée au compte d'une structure qui **retourne l'écrit sur lui-même**.

L'argument en faveur d'une économie structurale qui **outrepasse** les mécanismes régis par la pensée représentative est fourni par le dispositif expressif lui-même. En effet telle est son efficacité qu'elle conduit vers **une limite** où l'important n'est plus d'obtenir une version parlante de l'idée mais de satisfaire une exigence d'un autre type. Aussi bien le thème évoqué, celui de plus grande valeur, que la densité opératoire obtenue sur place appellent une **exigence de maximalisation** qui agit comme une **contrainte**. L'expressivité est ainsi prise à son jeu dans un régime opératoire qui lui échappe. La haute généralité du propos cède alors devant la singularité d'un mécanisme qui tourne la pensée vers le spectacle de son fonctionnement dans l'écrit.

Le précédent examen gagne en rigueur d'être formulé dans le vocabulaire technique de la discipline, référence faite aux volumes d'**Intelligibilité structurale de l'écrit** (ISE, en abrégé) par Jean Ricardou, dont le premier, intitulé **Unification fondamentale** (UF, en abrégé).

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent le mécanisme de la structure d'**outrepassement** du régime lui-même de la représentation que la textique nomme une texture, une **orthotexture** quand elle est correctement établie. Elle résulte d'un effet d'**ortho(méta)représentation**, à savoir « l'opération par laquelle un écrit porte à tendanciellement disparaître, organiquement, de façon directe ou indirecte, au-delà de l'ortho(baso)représentation, les « moyens », matériels notamment, qu'en son ordinaire procès celle-ci à la fois requiert et, en son conjoint effet atténuatif, estompe » (UF-12.5)

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent particulièrement le régime de l'orthotexture sous l'angle de sa condition principale qui la fait dépendre d'une **contrainte** étrangère au régime de la représentation.

En effet les critères qui permettent de juger d'une orthotexture sont  **doubles**.

D'un côté, ils concernent le plein exercice d'un **couple transparentif** (rappelons qu'il est composé d'un **dialampophanisme**, à savoir d'une relation notable entre des formes et d'un **dialampochorisme**, à savoir d'une relation notable entre des positions), lequel couple se montre apte à contrecarrer **l'effet de tendanciel effacement** que le mécanisme de la représentation inflige aux éléments, matériels entre autres, qu'il met en œuvre.

D'un autre côté, ils vérifient non seulement que la structure trouve sa raison dans sa déférence à quelque **contrainte** étrangère au mécanisme de la représentation, mais aussi qu'elle réussit à en intégrer les effets dans un **dispositif représentatif organiquement agencé**. La textique nomme **couple accréditif** l'association de ces dernières exigences.

On comprend qu'une orthotexture est en son fondement dépendante d'une **contrainte** dont elle assure l'accomplissement structural. En effet ce n'est pas sous l'angle de sa manifestation transparentive seule qu'elle tient sa qualité d'être une **métastructure** : elle partage cette aptitude avec toute or-

tho(hyper)scripture, laquelle, nous le savons, agit aux ordres d'une visée représentative de type expressif. Sa spécificité texturale, elle la tient du rôle déterminant à sa base d'un jeu de forces tel qu'il contraint la représentation à s'en accommoder.

On comprend qu'une **orthotexture** est au final dépendante de sa capacité à subordonner la représentation **dans le respect de sa logique**. Si la transposition qu'elle accomplit doit être indépendante du mécanisme représentatif, il est également impératif que ses effets s'y trouvent organiquement **intégrés**.

Est-ce dire que l'écrit ne manifeste aucun symptôme qui trahisse le surrégime qui le travaille ? Le plus fréquent est que la spéciale activité métastructurale affleure, outre ses manières de transparaître, sous l'aspect d'un certain **gauchissement** de la leçon représentative par elle modelée.

Un exemple ?

On le cherchera dans le spécial arrangement grammique que propose Philippe Geluck en écrivant « Qui peut le plus, peut le moins ». On le cherchera en examinant d'abord la structure sous l'angle de la **contrainte** qui agit à son fondement. Elle est spéciale.

Une contrainte à vertu texturale s'impose d'ordinaire à la représentation par une exigence sur tels paramètres que l'exercice **représentatif** en son effet d'**atténuation** estompe. Voyons que la contrainte à vertu texturale s'impose au contraire ici par une exigence sur tel paramètre que l'exercice **hyperreprésentatif** en son effet d'**exaltation** estompe.

Le cumul des ortho(hyper(mimo(analogo(matério))))scriptèmes-« moyens » sur les hypoparamètres **intonatif, syllabique, phonématique** joue pleinement son rôle au service de la base idéale de la structure mais il tend à promouvoir la paramétrie phonique **comme telle** et partant, à tourner l'attention vers son associée grammique **comme telle**. On voit poindre alors une exigence que le mécanisme ortho(hyper)représentatif ne commande pas mais qu'il a contribué à établir, celle d'un réglage identique de la composante grammique. Or, si elle trouve à s'accomplir dans le nombre inégal des grammes (13 et 11) que comptent les deux suites grammiques gérées par leur ortho(hyper)-représentance intonative et syllabique respective, cette **contrainte dérivée** n'affecte manifestement pas le paramètre grammique associé des orthoscriptèmes « plus » et « moins » où s'inverse le rapport. La transformation de « plus » par « pluss » et celle de « moins » par « moïn » est donc le résultat d'une performance de lecture qui porte à conséquence une **contrainte issue d'un régime expressif qu'elle outrepassse**. Elle s'impose avec d'autant plus de force qu'elle opère sélectivement sur le paramètre grammique, l'ajout du gramma « s » à l'orthoscriptème « plus » n'affectant pas sa composante phonétique, le retrait du gramma « s » de l'orthoscriptème « moins » n'affectant pas sa composante phonétique.

Toutefois il n'empêche que la double transformation de « plus » par « pluss » et de « moins » par « moïn » est la cause d'une flagrante **anorthoscripture** au regard des règles dites orthographiques qui fixent l'usage des ortho(matério)scriptèmes dans la langue.

Parlera-t-on d'un gauchissement ?

(Technoscrit N° 3)

#### 4. Basculements

Le textique nomme **palinodie** « tout segment de l'écrit sitôt qu'il subit une palinodie » (UF-25.14), laquelle **palinodie**, rappelons-le, désigne « pour une caractéristique analysée dans un registre, son éventuel basculement, au fil d'un examen, ou bien dans un autre registre, ou bien dans le même. » (UF-25.2). Il existe autant de palinodies que de registres. Nous retiendrons ici, s'agissant d'effectuation, la **palinodie effectutive** (elle correspond au basculement d'une **orthostructure**, une orthoscripture par exemple, en une **anorthostructure**, une anorthoscripture par exemple) et s'agissant de régime, la **palinodie régimale** (elle correspond au basculement d'une **basostructure**, une orthoscripture par exemple, en une **métastructure**, une orthotexture par exemple).

Le mécanisme palinodique dépend nécessairement d'une saisie par **circonscriptions** enchaînées: c'est au passage d'une circonscription à une autre, autrement dit lors d'une **reconscription**, que le phénomène structural trouve à se manifester.

Minorante ou majorante, une reconscription peut concerner soit, dans son **étendue**, un segment plus vaste ou plus étroit de l'écrit, soit selon sa **consistance**, un groupe plus ou moins nombreux de ses paramètres.

Au regard de la textique, « tout segment de l'écrit est passible d'une suite de palinodies. » (UF-25.12)

Nous n'avons pas quitté le document (3)

A vrai dire, nous ne pouvons écarter le soupçon de n'avoir pas tout à fait convaincu sur la question de l'organicité du mécanisme. En l'état, la structure demeure, noire sur blanc, une structure incorrecte.

En l'état, oui. Mais la situation est différente si l'on envisage une **phase** intermédiaire entre deux battements, comme un mixte qui allie correction et surrégime opératoire, entre simple expressivité représentative et outrepassement structural. Une structure **bascu-lante** en quelque sorte.

Il ne faut pour obtenir cet effet qu'une **disposition spéciale** qui autorise un fonctionnement **sur place**.

Nous avons rencontré un premier de ces dispositifs spéciaux avec le segment « plus » qui, dans la langue, **superpose** deux acceptions non seulement contraires (un surcroît selon /plys/ et une absence selon /ply/) mais dont l'opposition souligne aussi le rôle central de la lettre « s ».

Nous rencontrons un deuxième de ces dispositifs spéciaux dans le redoublement en voisinage des occurrences du vocable « peut » lequel, dans la langue, mais singulièrement dans cette structure, **superpose** deux acceptions opportunément distinctes, l'une qui exprime une **capacité**, l'autre qui exprime une **autorisation**.

L'on est en droit de rapporter cette double signification stratifiée aux deux régimes auxquels participe la structure, sur le mode, pour l'une, de ce qui **fonde** sa capacité opératoire et sur le mode, pour l'autre, de ce qui **autorise** son accomplissement.

La vertu de ces leçons **empilées** est d'apporter un **commentaire** du spécial dispositif que nous découvrons sous l'angle de son dynamisme structural, à l'**équilibre**, et l'on pense à quelque pendule, **entre régimes structuraux** et **manières d'effectuation**.

Le précédent examen gagne en rigueur d'être formulé dans le vocabulaire technique de la discipline, référence faite aux volumes d'**Intelligibilité structurale de l'écrit** (ISE, en abrégé) par Jean Ricardou, dont le premier, intitulé **Unification fondamentale** (UF, en abrégé).

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent le mécanisme de la structure d'**outrepassement** du régime de la représentation que la textique nomme une texture, une **orthotexture** quand elle est correctement établie.

Elles visent particulièrement **d'abord** la spéciale structure transparitive que la textique nomme **dialampo(épi)chorisme**. Elles visent particulièrement **ensuite** la spéciale structure métareprésentative que la textique nomme **ortho(hyper(thémo))texture**.

\*

La textique nomme **dialampo(épi)chorisme** l'une des quatre relations notables d'**emplacement** qui participent du mécanisme de disparition. Ces rapports sont d'**isochorisme** quand ils affichent une **identité** de places entre deux aspects considérés dans leur espace de variation, dit espace aspectuel ; d'**antichorisme** quand ils affichent une **opposition** de places dans ledit espace aspectuel, de **parachorisme** quand ils affichent une **proximité** de places dans ledit espace aspectuel ; enfin d'**épichorisme** quand ils affichent une **superposition** de places dans ledit espace aspectuel.

Cette dernière structure est spéciale car la capacité d'une même place à être, sous l'angle structural, un empilement de plusieurs entrave la perception même d'un rapport, n'affichant d'apparence qu'un seul des termes. On ne s'étonnera donc pas qu'elle soit l'une des plus méconnues que la textique mette en lumière.

Un exemple ?

On le trouve en opérant une circonscription minorante

plus

sur l'ortho(grammo)scripture « Qui peut le plus, peut le moins » telle que nous la connaissons dans sa forme la plus familière. La suite grammique sélectionnée **superpose** deux ortho(grammo(matério))-scriptèmes de facture identique sur lesquels, selon l'ortho(grammo)représentance qui les fixe, un double échange orthoreprésentatif précipite des leçons opposées :

soit l'idée d'une **augmentation** si le mécanisme représentatif opère, après une reconscription majorante, et sur une base étroite, avec la suite grammique « davantage » comme au sein de l'ortho(grammo)scripture

*Il veut plus.*

soit l'idée d'une **cessation** si le mécanisme représentatif opère, après une autre reconscription majorante, et sur une base élargie, avec la suite grammique « a cessé de vouloir » comme au sein de l'ortho(grammo)scripture

*Il ne veut plus.*

\*

La textique nomme **ortho(hyper(méta(thémo)))représentation** « l'opération par laquelle un écrit, de manière organique, assure, au-delà de l'ortho(baso)représentation, et par **thématisation** des « moyens » requis, une amplification qualitative de l'ortho(méta)représentation » (UF-15.1). Cette opération accomplit un effet de **sur-transparition** (UF-15.5). La textique nomme **ortho(hyper(thémo))texture** « toute structure entière qui provoque un effet ortho(hyper(méta(thémo)))représentatif. » (UF-15.11)

Un exemple ?

On le cherchera dans le spécial arrangement grammique que propose Philippe Geluck en écrivant « Qui peut le plus, peut le moins ». On le cherchera en examinant d'abord la spéciale structure dialampo(épi)chorique qui s'y trouve logée.

En effet, de même que l'ortho(grammo)scripture « plus », ce sont **deux leçons représentatives distinctes** qu'accueillent sur un même site, les **deux suites grammiques** ainsi circonscrites

peut

selon que, après une double reconscription majorante,

soit

*Hier, il en était incapable ; aujourd'hui il peut le faire.*

soit

*Hier, cela lui était interdit ; aujourd'hui il peut le faire.*

la première tolère un échange orthoreprésentatif avec l'ortho(grammo)scriptème « est capable de », installant sur place l'idée de **capacité** ou que la deuxième s'échange avec l'ortho(grammo)scriptème « est autorisé à », installant sur place l'idée de **permission**.

Or le jeu en proximité de ces deux mêmes dispositifs (un dialampo(para)chorisme soutenu par une dialampo(iso)logisme) n'est pas sans conséquence sur l'incertain statut de la spéciale structure établie sur le segment « plus », laquelle balance, nous savons, entre une apparente anortho(grammo)scripture et une possible ortho(grammo)texture.

En effet, on assiste à un **affleurement croisé** de composantes idéelles prenant chacune pour thème le segment structural qui lui est associé.

La première ortho(grammar)scripture « peut », au sens d'« être capable », **thématise** l'organique surcroît d'activité ortho(hyper)représentative que l'on a observé sur le paramètre **phonique** et son **potentiel** débordement sur le paramètre **grammique**. Prenant pour thème, le renforçant, ce loisible surrégime comme tel, moins dans l'orthologie stricte de ses effets que dans son opérativité même, elle est porteuse, après palinodie, d'une structure d'outrepassement d'espèce **métareprésentative** ; elle est porteuse d'une première **ortho(hyper(thémo))texture**.

La seconde ortho(grammar)scripture « peut », au sens d'« autoriser », **thématise** l'organique surcroît d'activité ortho(hyper)représentative que l'on a observé sur le paramètre **phonique** et son **effectif** débordement sur le paramètre **grammique**. Prenant pour thème, l'autorisant, ce visible surrégime comme tel, aussi bien, cette fois, dans l'orthologie de ses effets que dans son opérativité même, elle est porteuse, après palinodie, d'une structure d'outrepassement d'espèce **métareprésentative** ; elle est porteuse d'une deuxième **ortho(hyper(thémo))texture**.

La particularité de ce couple textural ? Elle consiste à thématiser le mécanisme sur le mode d'un **performatif** : elle le désigne et elle le commente ; elle l'institue et elle le légitime, de sorte que la contrainte d'organicité se trouve en fin de compte honorée.

\*

Mais on le voit : la structure ainsi thématisée n'est pas moins spéciale sous un autre angle. En effet elle se trouve installée sur un couple **palinodique**, « pluss » et « moins », laquelle structure basculante relance par elle-même son mouvement entre effectuations et régimes. Ainsi la très apparente anorthostructure manifestée par les grammes trouve-t-elle **sa raison texturale** dans sa capacité à mimer la très discrète orthostructure expressive par les sons. Mais aussi bien, le défaut expressif infligé par les grammes trouve-t-il **sa raison orthologique** dans le retournement thématique de la structure sur elle-même. Ce mouvement est celui d'une oscillation. Aussi la structure mérite-t-elle, du grec ancien « amoibaos », *alternatif*, le nom d'**ortho(amœbo)texture**.

(Technoscrit 4)

## 5. Image

Sous l'angle des **modes représentatifs**, la textique ne connaît que trois situations : la représentation en **mode grammique**, la représentation en **mode iconique**, la représentation en **mode symbolique**.

La textique nomme **grammes**, rappelons-le, « les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce que, diversement **liables, par le relais d'une spéciale association reçue, aux sons d'au moins une langue**, selon certaines suites déterminées, ils contribuent à permettre que s'ajoute, pour un récepteur envisagé, au moins une autre idée à celles qu'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.5).

La textique nomme **icônes**, rappelons-le, « les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce que, sans devoir être liés aux sons d'une langue, ils **comportent pour un récepteur envisagé, au moins un caractère déterminant de tel objet ou type d'objet distinct**, concret ou abstrait, réel ou fictif, **vu sous un certain angle**, dit objet concerné, et dont l'idée, ainsi, s'ajoute à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.11).

La textique nomme **symboles**, rappelons-le, « les schèmes permettant de produire un effet représentatif en ce qu'ils rendent possible que s'ajoute, pour un récepteur envisagé, directement ou indirectement, **par le relais au moins d'une spéciale association, reçue ou convenue**, au moins une autre idée à celles que l'on peut se faire d'eux-mêmes. » (UF-7.17).

Un écrit représentatif peut être **monomodal**, lorsque, par exemple, il est composé exclusivement de grammes. Un écrit peut être **bimodal** lorsque, par exemple, il est composé de grammes et d'icônes.

Le moment est venu de tourner notre attention vers la composante visuelle de notre objet.

Dans une scène de ce genre, les relations entre les images et les paroles sont d'une grande diversité mais on peut en retenir deux principales: une relation de simple complémentarité lorsque chaque registre, le dessin à sa manière et les mots de leur côté, œuvre sur sa propre base ; une relation de soutien mutuel lorsque les deux registres croisent leurs ressources.

Nous avons affaire à une spéciale occurrence de la seconde relation.

Nous avons affaire à une relation de soutien: en effet l'image règle son détail sur le mécanisme qui s'affiche dans la phrase voisine. Nous avons affaire à une relation de soutien croisé: en effet ce détail participe intimement de la structure complexe que l'on a vue honorer la représentation dans le spectacle de son mécanisme lui-même.

Or il convient pour le faire paraître d'imposer à l'attention un rapide détour et de convoquer un échantillon de vignettes centrées sur le visage du héros de Philippe Geluck tel que très souvent il est dessiné. Nul besoin pour la cause de multiplier les preuves : deux images suffiront à montrer :



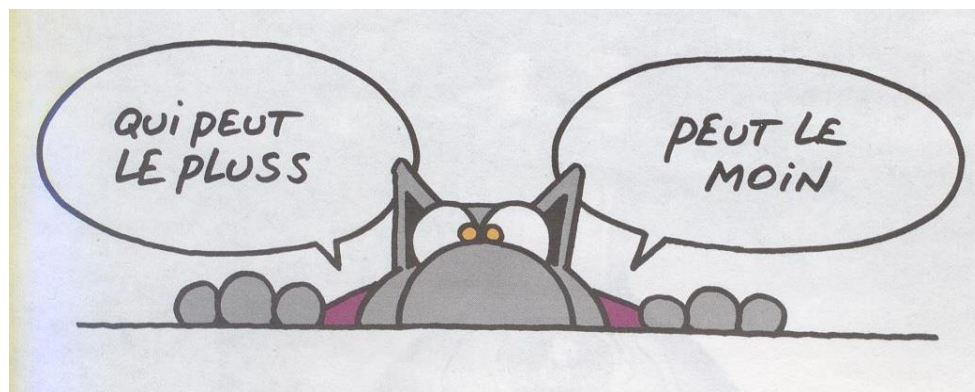
(Document 4)

le détail qui nous intéresse.

Il réside dans l'agencement de la forme ronde centrale, à l'endroit où elle représente le nez du personnage, et des segments latéraux, à l'endroit où ils représentent sa bouche.

Le dispositif comme tel n'est pas remarquable, sauf à noter que l'absence de moustaches abandonne à la seule forme des oreilles et à leur position le soin de référer au type de l'animal et que se trouve soulignée par là toute son humanité.

Mais si nous observons le dispositif tel que transformé par la physionomie du document (3),



il devient remarquable que le trait courant au bas du dessin **superpose** à l'endroit de la bouche une **triple signification**.

La première fait penser au bord supérieur d'un écran, comme de papier, derrière lequel le personnage semble glisser à la façon de qui voudrait, une main devant la bouche, retenir un mot trop audacieux. Son avantage : elle dispose du premier plan.

Une seconde laisse penser à quelque **étirement hyperbolique de la bouche**. Parce qu'il a perdu les repères imposés de sa longueur et qu'il peut donc en revendiquer à sa guise, le segment rectiligne que requiert la mise en place des lèvres se prête à recevoir une dimension accrue qui s'accorde avec le rôle expressif des aspects sonores de la phrase voi-



sine. En quelque sorte, le dessin mime par un sourire virtuel, mais élargi à discrétion, la suractivité des éléments sonores d'un propos censément issu de ce jeu. Son avantage : elle dispose du second plan.

Une troisième laisse penser à quelque **effacement symbolique** de la bouche. Le résultat est contraire au précédent ; il n'est pas moins réglé sur lui, affichant cette fois la primauté de la dimension graphique de l'ensemble sous la forme minimalement construite d'un trait. Son avantage : elle dispose du plan lui-même.

Le précédent examen gagne en rigueur d'être formulé dans le vocabulaire technique de la discipline, référence faite aux volumes d'**Intelligibilité structurale de l'écrit** (*ISE*, en abrégé) par Jean Ricardou, dont le premier, intitulé **Unification fondamentale** (*UF*, en abrégé).

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter ici visent certains mécanismes de la **représentation iconique**.

Rappelons que la textique nomme **icônes** le résultat d'un agencement représentatif tel que d'autres idées s'ajoutent à celles que l'on peut se faire des schèmes ainsi disposés. Les icônes se distinguent des ortho(grammo)scriptures en ce qu'elles affichent certain caractère déterminant de leur objet sous un angle donné.

Les icônes appartiennent à **trois catégories** selon leur rapport dimensionnel à l'objet qu'elles représentent.

Elles sont des **supra(métri)icônes** lorsque « leur nombre dimensionnel est **supérieur à celui de l'objet concerné** » (*ISE*, Ic-3.1), autrement dit lorsque, avec leurs deux dimensions dans le champ, elles évoquent un objet d'aucune dimension, comme le point, ou d'une seule, comme la ligne.

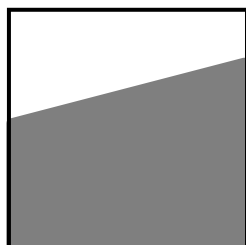
Elles sont des **équi(métri)icônes** lorsque « leur nombre dimensionnel est **égal à celui de l'objet concerné** » (*ISE*, Ic-5.1), autrement dit lorsqu'elles évoquent un objet comme elles à deux dimensions.

Elles sont des **infra(métri)icônes** lorsque « leur nombre dimensionnel est **inférieur à celui de l'objet concerné** » (*ISE*, Ic-4.1), autrement dit lorsque, avec leurs deux dimensions dans le champ, elles évoquent des objets qui en comptent trois.

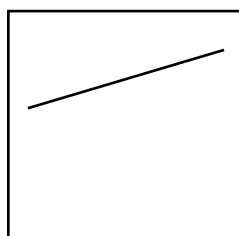
Des exemples ?

On les fournira au plus simple, s'il se peut, en construisant les deux occurrences suivantes :

Document (5)



Document (6)



elles illustrent la distinction, selon la textique, entre une **ligne** et un **trait**.

La situation offerte par le document (5) montre **une ligne**, à savoir, au contact des deux schèmes gris et blanc qui comparaissaient dans ce champ, un pur différentiel établi sur la longueur qu'ils partagent.

Une **ligne** appartient à l'univers des **schèmes**, à l'univers donc des structures censées **non représentatives**. Elle est un schème constitué d'**une seule dimension**.

La situation offerte par le document (6) montre **un trait**, à savoir, au contact du schème blanc avec lequel il comparait dans ce champ, un schème noir d'un seul bord.

Un **trait** appartient de même à l'univers des **schèmes**, à l'univers donc des structures censées **non représentatives**. Mais il est un schème constitué de **deux dimensions**.

Un trait n'est pas moins autrement particulier.

Il est particulier dans sa **forme** : une forme oblongue qui tend à minimiser sa largeur, lui réservant un rôle secondaire.

Il est encore particulier dans son **aptitude à iconiser la ligne**. Si l'on tient par exemple la situation offerte en (6) pour équivalente à celle que montre le document (5), si l'on estime donc que (6) fournit une représentation de sa voisine, le schème noir en forme de trait y devient une **structure représentative** capable d'associer aux idées qu'on peut se faire de lui, en l'occurrence celle d'une longueur qu'il partage avec son objet, une ligne, telle autre qui lui est étrangère, en l'occurrence celle d'une dimension unique. Après palinodie, ce trait verse dans l'univers des **icônes** et dans la catégorie des **supra(méthro)icônes**.

On ajoutera que la situation donnée en exemple par le seul document (6) est le lieu d'une **iconisation** fondamentale, celle d'une partie du champ par un **fond**, après que le **schème** blanc, cédant son bord commun avec le **schème** noir qui s'en est emparé, a rétrogradé en profondeur sur une strate où il est devenu l'**icône** d'un fond, laquelle, puisque de même dimension que sa base schémique, appartient à la catégorie des **équi(méthro)icônes**.

\*

Les précisions que l'on envisage d'apporter visent le rapport entre tels mécanismes de la représentation iconique et l'activité sur-structurale que nous avons observée dans la voisine composante grammaticale, à savoir, on ne l'a pas oublié, le débordement d'une ortho(hyper(mimo(analogo(phoménato)))scripture complexe, lequel débordement accomplit une **double palinodie** : d'abord, avec la venue des morphonymes « plus » et « moins », une ortho/anorthopalindodie, puis, avec le jeu des dialampo(épi)chorismes sur les suites grammaticales « peut » et « peut », une anortho/orthopalindodie responsable de l'établissement d'une métastructure ortho(hyper(thémo))texturale qu'en raison de sa facture particulière, comme basculante, nous avons nommée une **ortho(amœbo)texture**.

Les précisions que l'on envisage d'apporter visent le statut et le rôle du trait au bas de l'image.

\*

Observons d'abord que ce schème fournit la base d'une **structure iconique** évidente dans ses effets : à l'idée d'un monofermé étiré dans sa longueur, elle ajoute l'idée d'un large écran derrière lequel le corps du personnage reste à découvrir.

Evidente dans ses effets, cette structure l'est toutefois moins dans son fonctionnement si l'on se souvient que mécanisme iconique requiert une certaine parenté entre tel aspect déterminant de l'objet représenté et tel aspect matériel de l'icône qui le représente.

Or, si elle n'est pas absente, cette affinité se réduit à presque rien de visible : à l'apparence d'horizontales que dans leur régularité droite, se partagent la présente icône et le bord d'une paroi, laquelle est ainsi moins concernée dans sa forme (rectangulaire, on imagine, sous cet angle) que dans sa vertu d'occultation.

Or, s'il n'est pas empêché, le mécanisme de l'iconogénèse ne s'accomplit pas sans connaître un réel trouble à l'endroit de chaque extrémité de l'icône, là où se confondent deux secteurs que le processus iconique a cependant différenciés selon la profondeur : l'**arrière-plan** du fond et l'**avant-plan** de l'icône établie.

L'affaire est en soi remarquable. L'affaire est par surcroît remarquable si on la relie aux dialampo(épi)chorismes logés sur les deux ortho(grammo)scriptures « peut » et « peut ». En effet tout se passe comme si la particulière structuration iconique du site **mimait** dans son mode et par un **jeu de basculements en profondeur**, les relations ortho(épichoro)texturales de même sorte dont nous avons montré le rôle dans l'accomplissement de la palindodie anortho/orthologique en mode grammaticale.

Un diagnostic ? Nous sommes devant un exemple d'**ortho(hyper(mimo))texture intermodale**.

\*

Observons ensuite que cette icône en charge d'occulter n'accomplit pas son office d'une façon quelconque. Elle laisse voir les yeux. Elle montre les mains. Mais elle dissimule la bouche du personnage.

Le détail est immédiatement significatif si l'on pense aux relations entre ces éléments de la scène représentative et les paramètres scripturaux, graphiques et phoniques, qui en sont les acteurs.

Le détail est non moins significatif dans sa constitution si on le rapporte, et quitte à faire une brève excursion dans l'univers de l'**interscrit**, à d'autres occurrences du même visage sous la plume du même dessinateur. Il apparaît ainsi dans le document (4), si l'on circonscrit sur le secteur iconique offrant le nez et la bouche, que l'icône de cette dernière, même virtuelle pour une part, est constituée à tel endroit d'un trait d'épaisseur identique à celle de l'icône que nous examinons, de sorte que les deux structures se trouvent disposées en **dialampo(épi)chorisme**, un dialampo(épi)chorisme non pas **complet**, comme dans l'exemple, en mode grammique, de « **peut** » et de « **peut** », mais un dialampo(épi)chorisme **partiel**, comme dans l'exemple, en mode grammique, de « **parc** » et de « **parcimonie** ».

La conséquence est double.

D'une part, le dispositif installe une nouvelle occurrence de la singulière relation dialampo(épi)chorique dont nous connaissons le rôle et qu'elle renforce.

D'autre part, le dispositif induit un jeu sur les proportions tel que le trait de la bouche tend, sous couvert, à gagner en longueur, avec pour résultat non seulement qu'on imagine l'esquisse d'un sourire mais aussi que le paramètre phonique trouve une discrète correspondance de sa voisine suractivité en mode grammique.

\*

Observons enfin que cette **icône** combine deux aspects qui tendent à **neutraliser** le processus iconique lui-même.

D'un côté son établissement doit tout à l'effet qu'il est censé produire : un effet d'occultation. Or le plus spectaculaire n'est pas qu'il soit obtenu, mais qu'il le soit en un secteur de même apparence que le fond, avec pour conséquence de problématiser le spectacle des profondeurs qui est l'un des fondements de l'univers iconique.

D'un autre côté, son accomplissement est assuré par un schème dont les deux segments latéraux ne suffisent qu'à peine à virtualiser une plus vaste largeur, de sorte qu'il tend à garder l'apparence d'un pur **schème**, et si minimalement **construit** qu'il en devient, proche d'une **ortho(schémo(symbolo))texture**, remarquable: une manière, dirait-on, de signature graphique.

(Technoscrit 5)

Un trait d'humour structural, écrirait-on aussi bien en conclusion de ces pages.

L'analyse aura montré un dispositif à double détente.

D'abord l'on a pu lire comme un hommage détourné à l'expressivité représentative dont les discrètes manœuvres dans l'ordre des sonorités ont paru subir le fracassant soutien des lettres associées. Le résultat affichait un énoncé certes fortement réfléchi mais fragile en raison de son exposition à la règle qu'il transgressait.

Ensuite l'on a pu observer comment certain agencement du dessin et des lettres a su affermir l'effet obtenu, soit, dans l'image, par un jeu sur les profondeurs, soit, dans les mots, par un jeu sur les superpositions. Le résultat affiche un énoncé non seulement fortement réfléchi, mais consolidé en regard de la règle qu'il outrepassait.

Une plaisante manière, en somme, de confirmer l'adage bien connu : rira bien qui sourira le dernier.